

## COMMUNE DE PONT D'OUILLY

### COMPTE RENDU RÉUNION DE CONSEIL DU 6 DÉCEMBRE 2021

Sous la présidence de Maryvonne GUIBOUT, Maire  
à laquelle assistaient : Jacky LEBRETON, Gilles MAUDUIT, Sylvie HÉLIE, Isabelle LEMARIÉ, Angélique LEBRETON, Jean-Michel FEAUVEAU, Kassandra HUET, Benoît MACKIEWICZ, Éric MARAIS, Vincent MEYER.  
Était absente : Cassandre BRIAND (pouvoir à Gilles MAUDUIT)  
Mme Sylvie HÉLIE a été élue secrétaire.

#### **ICARE – Demande de subvention**

L'Association sportive ICARE pour la pratique du Vol Libre a le projet d'acquérir la parcelle ZE 19 qui se situe dans la continuité de la parcelle de décollage. Pour cet achat, l'association demande une subvention à la Commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide d'accorder une subvention de 400 €. Si le projet ne devait pas aboutir, cette subvention serait restituée à la Commune.

#### **Tarifs municipaux applicable au 1<sup>er</sup> Janvier 2022**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'appliquer les tarifs ci-dessous à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2022.

<b>Location de la Salle Culturelle</b>	<b>Sans la Cuisine</b>	<b>Avec la Cuisine</b>
Personnes extérieures à la Commune	310 €	410 €
Habitants de Pont d'OUILLY et Associations hors Commune	210 €	260 €
Associations de Pont d'OUILLY	85 €	105 €
Locations en semaine	170 €	220 €
Vin d'honneur	110 €	

Une gratuité par an de la salle est accordée aux associations de la Commune.

#### **Droits de place sur le Marché**

Emplacement moins de 2 ml = 15 €/trimestre

Emplacement supérieur à 5 ml = 160 €/semestre

Emplacement inférieur à 5 ml = 80 €/semestre

Camion outillage = 170 € par demi-journée,

Passage occasionnel sur le marché 15 € pour 2 fois par an

**Terrasse** : 1 €/m<sup>2</sup> avec un minimum de 15 €

**Location de l'Ile** : 105 € pour l'année.

#### **Cimetières**

<b>Années</b>	<b>Concessions et case-urne au sol</b>	<b>Columbarium</b>
15 ans	160 €	430 €
30 ans	200 €	850 €
50 ans	270 €	1 400 €

## Camping Municipal – Tarif à la nuitée

Forfait A : 1 emplacement + 1 caravane ou tente + 2 personnes	10,00 €
Forfait B : 1 petite tente + 1 personne	8,00 €
Personne supplémentaire	3,00 €
Enfant supplémentaire jusqu'à 10 ans	2,00 €
Location cyclolodge	20,00 €
Branchement électrique	4,00 €
Forfait camping-car hors emplacement	10,00 €
Taxe sur les animaux	2,00 €
Taxe de séjour	0,20 €
Lave-linge	5,00 €
Sèche-linge	5,00 €
Tarif forains 10 nuits	80,00 €
Garage mort mai, juin, septembre	4,00 €
Garage mort juillet, août	6,00 €

### **Appel à projet SEQUOÏA – Rénovation énergétique**

Un appel à projet SEQUOÏA est en cours pour la rénovation de bâtiments publics et notamment la rénovation énergétique. Ce dossier pourrait convenir à la rénovation énergétique de la Gendarmerie. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, charge le Maire de répondre à cet appel à projet et l'autorise à signer tous les documents nécessaires.

### **Questions diverses**

Projet Hors les Murs : Le Conseil Municipal attendra le plan de financement de ce projet pour décider de sa participation (matérielle et financière).

La demande d'exonération du remboursement de taxe d'enlèvement des ordures ménagères est refusée, le logement ayant été occupé pour la période concernée.